

MENTION D'INFORMATION



28/12/2023

48-2023-15

Prévention « aller vers » nos adhérents

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Prévention « aller vers » nos adhérents » dont la finalité est d'inciter les adhérents à une démarche de prévention santé et d'insertion dans un parcours de santé.

Le traitement a pour objectifs :

- Accroitre notre proactivité et aller vers nos adhérents
- Améliorer la santé de nos adhérents

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 5 ans après la campagne.

L'accès aux données est réservé aux :

- Service(s) interne(s) MSA: le centre de contact et le service communication
- Destinataires externes : professionnels de santé, Cpam.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition. Compte tenu du motif d'exécution d'une mission de service public sur lequel est basé ce traitement, les droits à l'effacement et à la portabilité ne s'appliquent pas. Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée à la Directrice Générale de la MSA du Languedoc ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07